

FICHE DE POSTE

Agent d'Accueil

Contrat local – en CDI à compter du 20/08/2022 25 h/semaine, 108.25 h/mois,

Missions

L'agent d'accueil est un personnage central du Lycée Bonaparte : il est la première personne avec laquelle on entre en relation dans le lycée. Son accueil détermine l'image que l'on aura du lycée. Il/elle est chargé(e) de :

- Accueillir et d'identifier les intervenants extérieurs (parents, élèves, visiteurs, coursiers),
- Filtrer les appels,
- Transmettre les communications ou mettre en attente,
- Prendre des messages,
- Renseigner toute personne qui le souhaite sur le lycée.

Compétences requises

- Faire preuve d'une écoute attentive
- S'exprimer avec facilité
- Respecter et mettre en œuvre les consignes reçues
- Faire preuve de curiosité sur les différentes missions de l'organisation
- Gérer un standard à lignes multiples
- Maîtriser Excel, Word, PowerPoint

Rémunération

- Diplôme niveau bac minimum exigé
- Expérience de standardiste demandée
- Très bonne expression en français, anglais et arabe.





Rémunération

• Salaire de base : à partir de 5194 QAR jusqu'à 10027 QAR (selon expériences, qualifications et indemnités spécifiques en fonction des contrats)

• Indemnité de logement : 525 QAR

• Indemnité de transport : 500 QAR (sur 10 mois)

Billet d'avion annuel

Réduction des frais de scolarité (soumis à condition).

Les candidats doivent obligatoirement saisir leur candidature avant le 03/009/2022 (avant minuit, heure de Doha).

Les étapes pour postuler :

- 1. Cliquer sur Postuler
- 2. Remplissez les champs
- 3. **Télécharger un unique fichier .pdf** (taille max 10 MB) intitulé « NOM Prenom.pdf », composé de tous les documents suivants :
- Lettre de motivation en français
- CV en français (avec photo)
- Diplômes : une copie certifiée de votre premier diplôme post-bac, de votre relevé de notes du dernier semestre et du certificat délivré par l'établissement ayant décerné le diplôme vous seront demandés dans le cas d'un recrutement. Ils devront être également légalisés.
- Attestations de stages, d'expériences, qualifications
- Justificatifs d'emploi, d'expériences, recommandations
- Pour les enseignants : arrêté de promotion, notations, rapports de visite/inspection, Iprof
- Passeport
- Livret de famille (si vous êtes marié et/ou avec des enfants)
- Casier judiciaire du pays d'origine

Les candidatures ne seront pas retenues dans les cas suivants :

- Le candidat ne remplit pas toutes les conditions pour postuler (listées ci-dessus),
- Lacandidature est reçue par l'établissement au-del à de la date limite,
- La candidature n'est pas transmise au format informatique demandé,
- La candidature est incomplète.
- Seuls les candidats retenus seront contactés

